



EPI — Équipier de Première Intervention

Formation incendie — Premier niveau de réponse

Durée 7 heures	Lieu Intra / Inter	Groupe 2 à 10 personnes	Tarif Sur devis
--------------------------	------------------------------	-----------------------------------	---------------------------

1 PUBLIC CONCERNÉ & PRÉREQUIS

Personnel désigné par le chef d'établissement pour constituer l'équipe de première intervention.

Prérequis : Connaissance des locaux de l'établissement.

2 OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former le personnel au rôle d'équipier de première intervention.
- Intervenir rapidement en cas de début d'incendie avec les premiers moyens disponibles.
- Identifier l'incendie, utiliser les moyens d'extinction et faciliter l'intervention des secours.

3 COMPÉTENCES VISÉES

- Les causes d'incendies — le triangle du feu
- La combustion et la propagation du feu
- Les classes de feu et les extincteurs
- Les Robinets d'Incendie Armés (RIA)
- Conduite à tenir face à un local enfumé (pratique)
- Pénétrer dans un local enfumé (pratique)
- Méthode d'extraction d'une victime (pratique)
- Mise en situation sur feux réels (pratique)



EPI — Équipier de Première Intervention

Formation incendie — Premier niveau de réponse

Durée
7 heures

Lieu
Intra / Inter

Groupe
2 à 10 personnes

Tarif
Sur devis

4 ORGANISATION & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

4h30 de face à face pédagogique en salle, suivies d'une visite commentée et des entraînements pratiques en extérieur sur feux réels.

Théorie : échanges formateur/apprenants avec support vidéo. Pratique : en extérieur, visite commentée, démonstration et mise en pratique sur feux réels.

Moyens pédagogiques

- Ordinateur & vidéoprojecteur
- Générateur de flammes écologiques
- Extincteurs à eau et CO²
- RIA (Robinetts Incendie Armés)
- Fumée froide
- Visite des locaux

5 CERTIFICATION & MAINTIEN DES COMPÉTENCES

✓ Attestation de formation

Modalité d'évaluation : Évaluation continue et questionnaire.

Maintien et actualisation des compétences : 4 heures tous les ans.

Programme conforme à l'article R4227-39 du Code du Travail.

6 MODALITÉS D'ACCÈS & ACCESSIBILITÉ

Contacter le secrétariat minimum 15 jours ouvrés avant le début de la formation.

Si vous êtes en situation de handicap avec nécessité d'un aménagement spécifique, merci de contacter le référent handicap : jquarteron@croixblanche.info

7 QUALIFICATION DES FORMATEURS

Professionnels des métiers de la sécurité.